

07 sep 2018 -17:48

Appartient à Conseil des ministres du 7 septembre 2018

Nomination d'un juge d'expression française de la Cour constitutionnelle

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination d'un juge d'expression française de la Cour constitutionnelle.

M. Michel Pâques, conseiller d'Etat au Conseil d'Etat, est nommé comme juge d'expression française de la Cour constitutionnelle, en remplacement de M. Jean Spreutels, admis à la retraite.

Le projet peut être soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>